

1er JUIN 1946

NOTE POUR LES MEMBRES DU CONSEIL GENERAL¹

Il serait vain de se cacher plus longtemps que la crise que la Communauté vient de connaître à l'occasion du référendum et des élections et, en général, à l'occasion de nos rapports avec le Communisme, n'est pas résolue.

Je pense que cette crise est ouverte depuis l'incident Courreau. Ce dernier a mal exprimé la question, mais il s'agit du même problème.

Le moment est venu de mettre un terme à la crise. Ne vous effrayez pas. C'est dangereux, mais c'est normal. Il ne s'agit pas d'une rupture et encore moins d'une déclaration de guerre. Il s'agit de mettre les choses au point et de continuer une révolution à laquelle j'ai consacré toute ma vie et que je n'ai pas le droit de trahir, fut-ce même pour être agréable à de bons camarades.

Deux conceptions de la vie s'affrontent dans la Communauté à l'échelon de la direction. Or, il ne peut y avoir deux directions.

Ces deux conceptions sont incarnées par deux hommes BARBU et MERMOZ, l'un formé par le christianisme, l'autre par le matérialisme historique.

La communauté est née d'une pensée chrétienne. J'ai voulu et veux bâtir un monde vivable pour des chrétiens et non-chrétiens. Cela chacun l'a su et le sait. Il ne peut donc pas être question pour moi de laisser glisser mon témoignage vers une quelconque solution de compromis.

Nous représentons une tendance originale. Nous sommes nés d'un refus commun opposé aux erreurs passées, aux partis anciens.

D'une part, je vois la communauté revenir insensiblement aux erreurs passées.

D'autre part, j'attribue ce fait à ce que la communauté est dirigée pratiquement par M. MERMOZ, lequel conduit les hommes et se comporte lui-même conformément à sa conception de la vie et de l'homme, ce que personne ne pourrait lui reprocher, mais ce qui est opposé à la conception communautaire de la vie, de la société et de l'homme.

Nota : Toute reproduction, même partielle, devra mentionner le titre du livre, le nom de l'auteur et l'éditeur, ainsi que le lien Internet : Chaudy, Michel, Faire des Hommes libres, Boimondau et les Communautés de Travail à Valence Éditions REPAS, 2008.

Au point où nous en sommes, après la longue crise que nous venons de passer et à laquelle la présente démarche veut tenter de mettre fin, un certain nombre de remarques s'imposent et doivent entraîner un certain nombre de décisions.

1°) J'ai proposé et bâti la première Communauté de Travail à partir d'une conception bien affirmée de la vie et de l'homme, de la fin et des moyens.

2°) Les événements ont fait que M. Mermoz a pris, en mon absence la tête de la communauté et y a insufflé un esprit nouveau, différent.

3°) Le résultat est, qu'à mon retour d'Allemagne, j'ai retrouvé une communauté qui n'était plus celle que j'avais bâtie, qui ne participait plus du même esprit. Si, théoriquement, les buts, la règle étaient restés les mêmes, l'esprit, les méthodes d'éducation, de commandement, de travail, l'ordre et la nature des valeurs, tout cela était bouleversé, les hommes n'étaient plus les mêmes.

4°) Cet état de choses a créé entre Mermoz et moi, et surtout ce qui est plus grave, entre la communauté dirigée par Mermoz et moi un état de tension absolument opposé à la conception communautaire que je propose et défends. En tous les cas, même si Mermoz et les membres de la communauté n'en ont pas conscience, je sens que je n'ai plus la confiance sans réserve de la communauté. Nous ne vivons plus la même aventure.

5°) Je pense que, dans ce domaine, en particulier il est vain de vouloir replâtrer. J'estime qu'il serait coupable de ma part, de continuer à couvrir de mon nom et de mon autorité ce que je crois être un mauvais travail, une erreur et qui ne réalise plus la communauté telle que je l'ai préconisée.

Je ne prétends pas avoir forcément raison. J'affirme que la communauté que je prêche exige le respect de certaines conditions qui ne sont plus réalisées ici et que je crois qu'à cause de cela on va vers un échec si on ne remédie pas à certaines erreurs.

Dans une note séparée, je préciserai ces erreurs et j'indiquerai les moyens que je préconise pour les redresser. Dès à présent, dans le but de mettre un terme à l'équipe actuelle, je propose au conseil les mesures suivantes :

Respectueux de la liberté des membres de la communauté, et afin de ne pas mettre la communauté dans un dilemme douloureux, je n'userai pas du droit que me donne l'acte de constatation d'imposer ma décision à la communauté. Je ne veux pas obliger la communauté à respecter des buts et des méthodes qui furent cependant les buts et les méthodes de la communauté jusqu'à mon arrestation.

Je ne puis cependant prendre la responsabilité de la gestion actuelle tant morale, que sociale, que politique puisqu'elle est en contradiction avec mes principes et les méthodes que je préconise.

Dans un ordre communautaire, Marcel Mermoz devrait être un maillon de la chaîne, un bon conducteur entre la communauté et moi-même. En fait, il constitue un écran entre les compagnons et moi. La vérité, pour moi, c'est que M. Mermoz prétend accepter, reconnaître, des valeurs qu'en fait il ne respecte pas et ne reconnaît pas. Enfin, il est à mon avis, consciemment ou non, plus communiste que communautaire.

Sa conception du Chef, du commandement, de la gestion, de la responsabilité, de l'éducation, de l'homme, de la femme, etc... ne sont pas communautaire au sens où nous l'entendions et où je l'entends

toujours. Si cela est sans importance pour un simple compagnon, cela est inadmissible pour un dirigeant de la communauté.

En un mot, je n'ai plus confiance en Marcel MERMOZ. Plus exactement, je ne l'ai jamais crû capable de faire un chef de communauté pas plus qu'un chef de Service Social.

En fait, pour de multiples raisons, il se trouve pratiquement à la tête de la communauté. Cette communauté, fruit authentique de l'esprit communautaire, a évolué entre les mains de Marcel Mermoz de telle sorte qu'elle ne pense plus communautaire. Je l'ai démontré lors du Conseil Général du 30 Avril. Je joins à la présente une copie de mes déclarations à ce Conseil.

Je désire laisser la communauté évoluer librement. Je vais donc me retirer. La communauté devra élire régulièrement un nouveau Chef de Communauté.

Je suis d'accord pour transférer juridiquement la propriété des biens de la communauté au nouveau chef de communauté.

La communauté devra me rembourser les sommes dues à Besançon avant sa mise en communauté, compte tenu de la garantie du pouvoir d'achat.

Elle devra en outre se mettre d'accord avec moi sur la fourniture de matériel, mobilier, etc... prévus à l'acte de constatation.

Un accord sera signé entre la communauté et moi en vue de régulariser toutes les modifications à l'acte de constatation et toutes les conséquences qui en découleront.

En particulier, la communauté ne devra plus se servir de mon nom, ni pour présenter ses idées, ni pour traiter ses affaires.

Je créerai alors une nouvelle communauté de travail conforme à notre idéal communautaire et qui tiendra compte de l'expérience passée.

Je créerai l'ordre communautaire.

L'ordre communautaire défendra les idées qui étaient les nôtres jusqu'à mon départ pour l'Allemagne et pour lesquelles sont morts Charles HERMANN, Simone et Jean DONGUY.

L'ordre communautaire recevra les adhésions individuelles et pourra enregistrer les adhésions des membres de la communauté.

Il recevra, à certaines conditions, les adhésions de communautés de travail en tant que telles. Il les fédérera et organisera progressivement avec elles l'ordre communautaire.

Si donc un jour, la communauté décidait de se rallier à notre conception de la révolution communautaire, elle pourra librement se fédérer, se relier à nous. Cela ne dépendra pas de nous mais d'elle.

Pendant un an, nous n'accepterons dans les nouvelles communautés que nous créerons aucun membre de votre communauté, sauf décision de votre Conseil général. Ceci pour ne porter aucun préjudice à votre communauté et laisser aux seuls événements le soin de nous départager.

Je pense qu'ainsi la situation sera nette et que vous serez libres d'évoluer dans le sens qui sera le plus conforme-à vos libres et légitimes aspirations.

En tant que fondateur de votre communauté, je ne puis vous quitter sans vous dire ce que je pense de votre situation actuelle et de ses causes des risques que vous courrez et des moyens de vous en sortir.

Il est évident que nous entretiendrons les relations les plus cordiales. Nous vous enverrons des stagiaires, vous nous en enverrez, nous vous rendrons sur tous les plans tous les services possibles et passerons à cet effet, tous les accords nécessaires.

Je vous répète qu'il ne s'agit pas d'une rupture, mais d'une nécessaire mise au point.

Nous avons assez de santé les uns et les autres pour affronter de telles difficultés. Et je crois que seule la vérité peut nous éviter finalement un échec. Voir les choses en face, refuser les situations fausses, c'est la seule façon d'éviter les catastrophes. Même si cela semble dur pour le moment.

Quand vous aurez lu et médité ces documents, nous réunirons le Conseil Général, puis les compagnons.

Je demande la plus grande discrétion pendant les débats, au moins vis-à-vis des postulants et surtout des stagiaires.